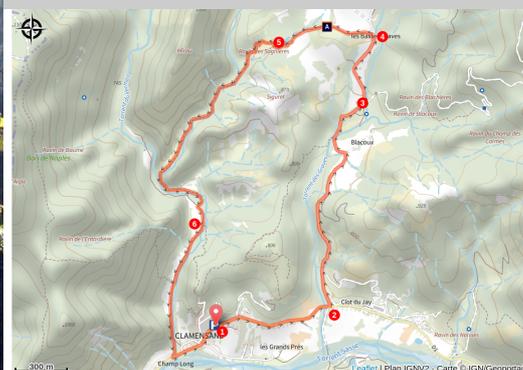


## Aqueduc des Sagnières (parcours VTT n°4)

Clamensane



(Office de Tourisme La Motte du Caire)

*Découvrez le bel aqueduc des Sagnières au creux de son petit vallon ombragé. Le ruisseau du même nom sera présent tout au long de la descente jusqu'au ruisseau de Vermeil.*

L'eau est très présente dans cette randonnée. Après avoir remonté le long d'un petit vallon vous découvrirez, aux dernières maisons, une fontaine sur trois niveaux complétée d'un bassin. Au retour, vous gagnerez l'aqueduc avant de retourner au village par le vallon de Vermeil.

### Informations pratiques

Pratique : Randonnée VTT

Durée : 1 h 30

Longueur : 6.3 km

Dénivelé positif : 176 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Balade en famille

# Itinéraire

Départ : Entrée du village, Clamensane

Arrivée : Entrée du village, Clamensane

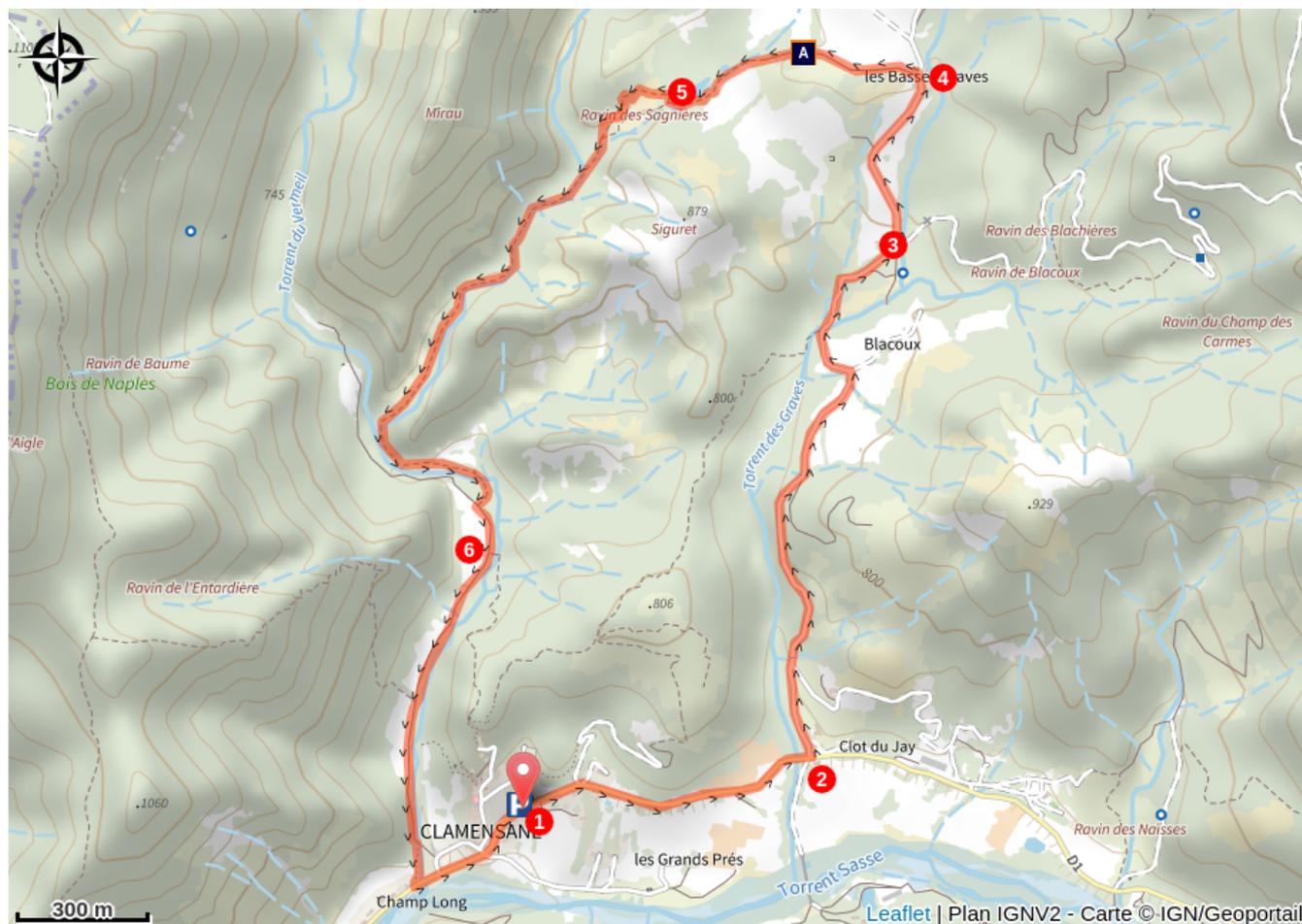
Balisage : 🚩 VTT

1. **Clamensane** (680 m) - Depuis le parking de la mairie de Clamensane, prendre par la D1 en direction de Bayons sur 700 m en suivant le balisage VTT n°4 (🚩).
2. Prendre à gauche la petite route menant aux «Hautes Graves». Après 1,5 km de montée un peu raide au départ, laisser sur votre droite la piste forestière menant au col de la Croix.
3. 🚩 **Font Reynier** (796 m) - Au croisement, continuer la route sur 450 m jusqu'au hameau des Basses Graves.
4. 🚩 Aux Basses Graves, prendre la piste à gauche. Elle se transforme en sentier et atteint l'aqueduc.
5. 🚩 **Aqueduc des Sagnières** (800 m) - Laisser sur votre droite l'aqueduc et continuer la descente du vallon par un sentier en rive droite au départ et franchir plusieurs gués. Dépasser le barrage RTM et déboucher dans le grand vallon de Vermeil.
6. Suivre alors la piste en bordure des champs en rive droite du torrent, un dernier passage à gué ramène sur la D 1 et au départ.

*Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.*

 : Station service vélo (lavage, gonflage, fontaine à eau) à Clamensane (devant la mairie).

# Sur votre chemin...



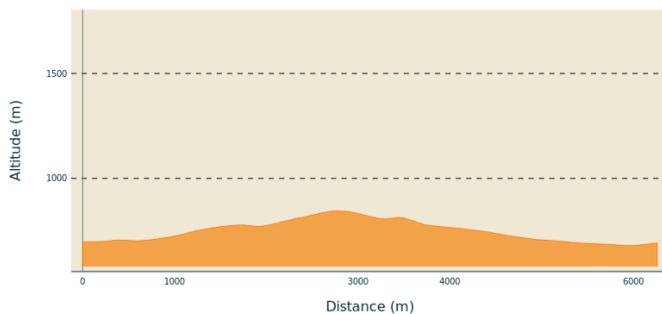
 Culture du chanvre (A)

# Toutes les informations pratiques

## **Recommandations**

Ce sentier peut traverser des parcs à chevaux. Penser à toujours refermer les clôtures après votre passage.

## **Profil altimétrique**



Altitude min 680 m  
Altitude max 845 m

## **Transports**

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage [zou.maregionsud.fr](https://zou.maregionsud.fr)

## **Accès routier**

Depuis Sisteron (20 km) suivre la direction de la Baume puis la D951 vers La-Motte-du-Caire. 3 km avant, bifurquer sur la D1 jusqu'à Clamensane.

## **Parking conseillé**

Entrée du village, Clamensane.

## **Lieux de renseignement**

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence  
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-les-Bains Cedex  
<https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/>



# Sur votre chemin...

---



## 🌿 Culture du chanvre (A)

Le chanvre était cultivé en Provence, mais ce fut dans les Alpes de Haute-Provence (anciennement Basses-Alpes) qu'il fut le plus présent. A la fin XVIIIe siècle, sa culture décline. Sisteron et ses alentours cultivent près de 80 hectares. Les difficultés rencontrées sont, outre le froid et la rareté de l'engrais, le manque d'arrosage et les inondations. D'où l'idée du canal d'arrosage pour augmenter la culture du chanvre. En 1726, Clamensane était un centre important de culture du chanvre avec une production de haute qualité.

Crédit photo : RM - CD Alpes de Haute-Provence